AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_07_114-DE Reçu le 12/07/2022 Publié le 12/07/2022



DEL 2022.07.06/114

Thème:

AFFAIRES SCOLAIRES

Le mercredi o6 juillet 2022 à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1er étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Étaient présents:

DELIBÉRATIONS Nº114 CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 JUILLET 2022

Objet:

Subventions aux activités pédagogiques - École de Fortville/ Année scolaire 2021-2022: « Classe montagne 05 pour les CM1 »

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Corinne FAURE-BRAC, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Sandrine CORDIER, Christophe OSTI, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Maud GADÉ, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Aïcha CHERIF, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Convocation:

Date: 29/06/2022

Affichage: 29/06/2022

Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM Christian JULLIEN donnant pouvoir à Patrick MICHEL Renaud PONS donnant pouvoir à Marie SOUBRANE Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés:

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice: 33

Présents:

29

Nombre de

suffrages

exprimés:

33

Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Renaud PONS, Francine DAERDEN

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS

λD	Drofo	a+1170
AR	Prete	cture

VU

CONSIDERANT

005-210500237-20220706-2022.07 114-DERIPN KOFF Regu 1 Rapporteur: Michele SKRIPN KOFF Publié le 12/07/2022

VU La circulaire n° 99-136 du 21 septembre 1999 relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.

La circulaire n° 2005-1 du 05 janvier 2005 relative aux séjours courts et aux classes de découverte.

VU La circulaire n° 2013-106 du 16 juillet 2013 relative aux transports et à l'encadrement des sorties et voyages scolaires.

VU la délibération CP-22-04-1280 du Conseil Départemental des Hautes Alpes portant sur le dispositif « classe montagne 05 », favorisant le départ en classes transplantées des élèves hautalpins dans des centres d'hébergement du département.

CONSIDERANT l'avis favorable de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Briançon.

CONSIDERANT que le Conseil Départemental a rendu éligible le projet de classe transplantée pour les CM1 de l'école de Fortville.

que le Conseil Départemental participe à hauteur de 90 euros par enfant pour l'hébergement et prend en charge un transport aller-retour entre l'école et le lieu d'hébergement.

que l'école de FORTVILLE a organisé une classe transplantée à Ristolas au centre Le Fontenil pour les élèves de CM1 (19 enfants), du 30 mai au 02 juin 2022 pour un budget prévisionnel de 4285,00 € détaillé ci-dessous.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Dépenses	3	Recettes	
Libellés	Montants en	Libellés	Montants en
	euros		euros
Hébergement en pension complète	3585,00	Participation familles	1216,00
Transport bus	470,00	Subventions : - Conseil Départemental	1710,00
Visites	230,00	- Conseil Départemental (transport)	470,00
		- Commune Autres participations :	760,00
		-Coopérative	129,00
TOTAL	4285,00	TOTAL	4285,00

AR Prefecture

005-210500237-20220706-2022_07_114-DE Reçu le 12/07/2022 Publié le 12/07/2022

CONSIDERANT

les travaux de la commission « Vie quotidienne, Jeunesse et Sports » réunie le 04 juillet 2022.

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver ce plan de financement;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 33

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

NE PREND PAS PART AU VOTE: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

AFFAIRES SCOLAIRES DEL 2022.07.06/114

PUBLIÉE LE:

1 2 JUIL. 2022